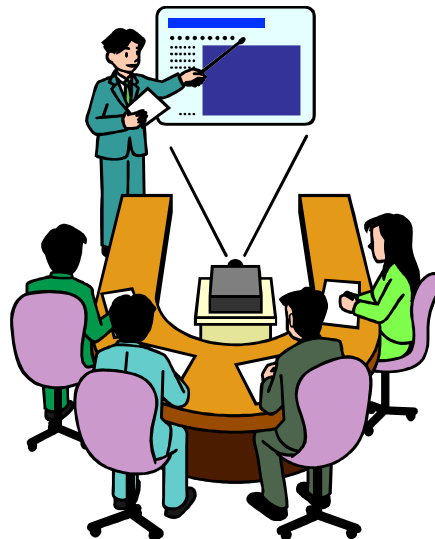


FICHE FORMATION N° 4

PROGRAMMES TYPES DE FORMATIONS A LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

LA FORMATION DES CORRESPONDANTS HYGIENE ET SECURITE (Appelés également « **ACMO¹** »)

Proposition de programme réalisée par un groupe de travail regroupant des membres de l'association PARFAIRE² et de l'association GP'Sup³. Proposition validée par les membres de l'association GP'Sup au cours des rencontres nationales de juin 2008 à l'Université d'Artois à Arras



¹ Agents Chargés de la Mise en Œuvre des Règles d'Hygiène et de Sécurité

² Présentation de l'association PARFAIRE en page 4 de ce document

³ Présentation de l'association GP'Sup en page 4 de ce document

MODALITES D'ORGANISATION

1. **Objectif de la formation :** Donner aux correspondants d'hygiène et de sécurité, les connaissances et outils nécessaires pour mener à bien leurs missions pendant leur mandat et d'en faire des acteurs dynamiques de la prévention. Le correspondant est nommé au niveau de l'unité de travail (service, laboratoire, bâtiment, site).
2. **A l'issue de la formation, les stagiaires doivent être capables de :**
 - Mettre en œuvre les mesures de prévention des risques propres aux activités du laboratoire ou du site
 - Signaler des problèmes de sécurité rechercher et proposer des solutions pour les résoudre
 - Exploiter les documents et outils appropriés et connaître les procédures pour l'exercice de leur fonction
 - Analyser succinctement les risques d'une situation et d'un environnement de travail
 - Se rendre incontournable auprès des personnels du laboratoire pour ce qui concerne les questions relatives à la prévention des risques.
3. **Pré-requis :** Les correspondants Hygiène et Sécurité doivent avoir suivi une formation de base à la sécurité (du type formation nouveaux entrants) avec la typologie des risques rencontrés dans l'établissement – organisation de la sécurité propre à l'établissement et spécificités (proposition de contenu en cours de définition par un groupe de travail spécifique). Concernant les correspondants de sécurité de site ou de bâtiment, il peut être utile qu'ils soient associés à certains modules du programme de formation des chargés de première intervention ou chargés d'évacuation. La formation doit être théoriquement validée préalablement à la nomination et à la prise de fonction du correspondant.
4. **Durée de la formation et répartition des séances :** La durée de la formation est liée aux compétences à acquérir selon les secteurs. Certains modules sont obligatoires pour tous. Les personnes travaillant dans le domaine des « sciences dures » doivent être sensibilisées à tous les risques. Des modules complémentaires sont organisés si nécessaire. L'attestation de formation précisera les modules suivis.
5. **Modalités de déroulement :** Dans un souci d'efficacité, il est indispensable de faire participer activement les stagiaires en prévoyant des séances de travail en groupe et des visites de locaux par exemple. Prévoir également le temps nécessaire aux débats, échanges et questions des participants, ainsi qu'un temps de bilan et d'évaluation en fin de formation. Dans la mesure du possible, une délocalisation de la formation et un partage commun de moments de convivialité (pause café – déjeuner commun) peuvent favoriser les échanges entre les participants et apporter un complément au contenu de la formation.
6. **Intervenants :** Le programme type propose un certain nombre d'intervenants par domaines d'intervention. L'organisateur de la formation pourra choisir le ou les intervenants les mieux adaptés. Pour rappel, un annuaire des intervenants, accessible sur le site de l'association GP'Sup (<http://www.gpsup.org> – rubrique « A la Une ») permet de choisir en fonction du thème abordé et du lieu de la formation, le ou les intervenants les plus proches géographiquement et les plus adaptés. Dans la mesure du possible, cette formation est organisée en commun avec les établissements partenaires dans le domaine de la recherche (CNRS, INSERM, INRA...). Certains modules sont communs avec la formation des membres du Comité Hygiène et sécurité (Voir fiche formation N°3)
7. **Supports de formation :** Il est important que les stagiaires puissent disposer des supports d'intervention pour s'y référer lors de l'exercice de leurs missions. Ces supports peuvent être réunis en un document papier ou également sous forme de CDRom. La meilleure solution consiste à offrir un espace partagé via l'Intranet de l'établissement, ce qui peut permettre le cas échéant la mise à jour de certains supports
8. **Validation de la formation :** La formation est validée lorsque le stagiaire a participé à l'ensemble des modules qui la composent.

PROGRAMME TYPE

MODULE	CONTENU	INTERVENANTS	DUREE	NECESSITE
1° Cadre général de la prévention des risques dans l'enseignement supérieur				
Organisation de la prévention au niveau central	Le Comité Central Hygiène et Sécurité rôle et fonctionnement L'inspection Hygiène et Sécurité, rôle et fonctionnement Le programme annuel de prévention du ministère et le livre des références	- Chargé de mission hygiène et sécurité du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche - Inspecteurs hygiène et sécurité	1 h 30'	Incontournable
Les principaux textes de référence	Textes généraux et codes applicables aux établissements d'enseignement supérieur, Textes relatifs à la prévention des risques dans la fonction publique, textes spécifiques à l'enseignement supérieur	- Chargé de prévention des risques de l'établissement	1 h 00'	Incontournable
Les acteurs de la prévention au sein de l'établissement	Les chefs de services – les correspondants de sécurité – la médecine de prévention – le Service Hygiène et Sécurité – la direction des Ressources Humaines – Le service patrimoine etc...	- Chargé de prévention des risques de l'établissement - Médecin de prévention - Chefs des services concernés	0 h 30'	Incontournable (si non réalisé en formation nouveaux arrivants)

MODULE	CONTENU	INTERVENANTS	DUREE	NECESSITE
2° Le correspondant de sécurité de laboratoire				
Nomination Rôles et missions	Modalités de nomination – lettre de mission – définition du rôle et des missions attendues – conditions d'exercice des missions – développement de la mission d'accueil du nouvel arrivant au sein du labo.	- Chargé de prévention des risques de l'établissement - Correspondant de sécurité expérimenté	1 h 30'	Incontournable
2°bis Le correspondant de sécurité de site, service, composante				
Nomination Rôles et missions	Modalités de nomination – lettre de mission – définition du rôle et des missions attendues – conditions d'exercice des missions – développement de la mission d'accueil du nouvel arrivant au sein du service.	- Chargé de prévention des risques de l'établissement - Correspondant de sécurité expérimenté	1 h 30'	Incontournable
3° Les outils de l'évaluation des risques professionnels et les obligations réglementaires				
La prévention des risques au poste de travail	Typologie des risques : professionnels, sanitaires, environnementaux	- Chargé de prévention accompagné éventuellement du médecin de prévention	1 h 30'	Incontournable
	Les formations, habilitations et qualifications obligatoires			
	Le suivi et l'aptitude médicale			
	Les contrôles périodiques obligatoires et la conformité des équipements			
	Les ambiances de travail			
	L'aménagement des locaux et du poste de travail			
L'environnement de travail	La réglementation des Etablissements Recevant du Public	- Préventionniste, pompier - Service compétent de la commune - Chargé de prévention des risques de l'établissement	2 h 00'	Incontournable
	L'accueil et la sécurité des personnes handicapées	- Médecin de prévention - Service de médecine préventive - Mission handicap de l'établissement		Incontournable
	procédures de gestion des locaux (travaux, aménagement, activités, interventions d'entreprises extérieures, manifestations exceptionnelles)	- Service technique de l'établissement - Chargé de prévention des risques de l'établissement		Incontournable
Pratique : Visite de locaux	- Préparation de la fiche de visite	- Service technique de l'établissement - Chargé de prévention des risques de l'établissement - Responsable et corresp. de sécurité des locaux visités	0 h 30'	Optionnel
	- Visite proprement dite		1 h 30'	
	- Compte rendu et synthèse, exploitation de la fiche de visite		1 h 00'	
4° Sources d'informations en matière d'hygiène et de sécurité				
Documents réglementaires à disposition des membres du CHS	- Le Document unique d'évaluation des risques	- Chargé de prévention des risques	2 h 00'	Incontournable
	- Registre de sécurité incendie		2 h 00'	Incontournable
	- Registre hygiène et sécurité			
	- Registre de droit de retrait en cas de danger grave et imminent			
	- Bilan des accidents et incidents			
	- Rapport et programme annuel de prévention de l'établissement			
	- Rapports de l'inspection hygiène et sécurité et des autres services d'inspection (services vétérinaires, Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement etc...)			
	- Rapports d'organismes de contrôle			
	- Dossiers techniques (amiante, immobilier etc...)			
	- Plans d'urgence (risques majeurs etc.)			
	- Permis de feu			
Bibliographie	- Autres ressources documentaires internes, externes		2 h 00'	Recommandé
Pratique	- Recherche documentaire sur Internet et Intranet		1 h 00'	Optionnel
5° Ergonomie et aménagement des postes de travail				
Risques au bureau	Prévention liée au travail sur ordinateur Prévention des Troubles Musculo Squelettiques	Chargé de prévention – ergonome – formateur « PRAPE » - médecin de prévention	1 h 30'	Incontournable
	Prévention lors des opérations de manutention		1 h 30'	Incontournable

MODULE	CONTENU	INTERVENANTS	DUREE	NECESSITE
6° Risques en laboratoire				
Bonnes pratiques de laboratoires	Synthèse et prévention des risques présents au laboratoire : produits – gaz – équipements et appareillages - comportemental	Chargé de prévention spécialisé dans la discipline – Enseignant ou BIATOSS spécialisé et sensibilisé aux risques	3 h 00'	Optionnel (voir les fiches spécifiques à ce sujet)
Risques biologiques	Microorganismes – animaux... Bonnes pratiques spécifiques		2 h 00'	
Risques physiques	Bruit – rayonnements – machines etc...		2 h 00'	
7° Risque incendie – risque électrique				
Incendie - évacuation	Le risque incendie – origine – déroulement – conséquences – prévention – pratique – règles d'évacuation – exercices etc.	Pompier – formateur sécurité incendie – chargé de prévention	2 h 00'	Incontournable
Risque électrique	Présentation – prévention – protections - habilitation	Spécialiste – chargé de prévention	1 h 30'	
8° Gestion des déchets				
Les déchets	Prévention des risques liés aux déchets spéciaux et issus des laboratoires	Chargé de prévention – Spécialiste déchets banals – spéciaux -	1 h 30'	Incontournable
	Notions sur le tri et le recyclage		1 h 30'	
9° Responsabilité civile et pénale appliquée à la prévention des risques professionnels				
Textes et règles de base	- Définition des types de responsabilités - le code pénal - les procédures judiciaires et la jurisprudence	- Juriste, avocat spécialisé	2 h 00'	Incontournable
Témoignages	- Retour d'expérience sur des exemples de mise en œuvre de responsabilité civile et pénale en cas d'accident		1 h 00'	
9° Synthèse et évaluation de la formation				
Bilan de la formation	- Evaluation par les stagiaires, du contenu, de l'intérêt et de la qualité des interventions - Evaluation des besoins éventuels de formations complémentaires	- Chargé de prévention des risques de l'établissement - Service formation continue de l'établissement	2 h 00'	Recommandé

PRESENTATION DES PARTENAIRES



L'Ingénieur en Hygiène et Sécurité (IHS) conseille et assiste le Président de son établissement d'enseignement supérieur pour la définition et la mise en œuvre des actions de prévention des risques. Ses domaines d'intervention sont la sécurité, la santé des personnels et des usagers, ainsi que la protection de l'environnement

Clé de voûte de la prévention dans son établissement, ses missions sont multiples et souvent complexes. L'IHS se doit d'intervenir sur des domaines variés. C'est pourquoi les retours d'expériences de ses homologues jouent un rôle fondamental dans son quotidien. C'est la raison pour laquelle les IHS se sont regroupés en association et ont créé le GP'Sup en 1996, sur les bases de l'association GIHS'sup existante depuis 1991. La diversité des origines de chacun (chimistes, biologistes, spécialistes en radioprotection, en incendie, ...) et l'expérience des "anciens" (ou pionniers ?!) font la richesse et la force du GP'Sup qui compte actuellement plus de 150 membres. Cette force se manifeste essentiellement au travers d'un forum de discussion informatique mais également par l'organisation, 2 fois par an, de journées d'information (et/ou de formation) sur des thèmes relatifs à ses missions. Par ailleurs, le GP'Sup est un interlocuteur privilégié des instances qui jouent un rôle en matière de prévention des risques. A cet effet, il est engagé dans de nombreux groupes de travail en collaboration avec le Ministère de l'Education Nationale, l'Observatoire National de la Sécurité (ONS), l'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail (INRS), d'autres associations de préventeurs,

<http://www.gpsup.org>



Afin de « promouvoir et de développer la formation continue des personnels des établissements d'enseignement supérieur ... » (extrait des statuts de PARFAIRE) l'association propose aux établissements d'enseignement supérieur :

- un cadre de coopération, de mutualisation et des outils pour l'action
- une réflexion collective sur l'évolution des pratiques
- une ingénierie de formation nationale
- un espace de capitalisation et de transmission des expériences

Les établissements d'enseignement supérieur, via leurs responsables formation des personnels, sont les acteurs directs de PARFAIRE. Ils témoignent de la réalité du terrain à travers la diversité des politiques d'établissement, les formes d'organisation variées, les projets et dispositifs et les questions de professionnalisation.

Les six réseaux régionaux de formation constituent une organisation particulière de la formation, chacun au niveau d'un territoire ; ils ont vocation à mutualiser leurs offres et pratiques de formation, ils sont autonomes dans leur organisation et leur fonctionnement. Ils contribuent par leurs pratiques et réflexions à bâtir le cadre d'action de l'association, de même qu'ils sont les relais naturels des prestations de PARFAIRE.

<http://www.parfaire.fr>